

Compte rendu de la commission Formation Professionnelle du 05/04/07

Présidente Mme Carole DESIANO, Géant la Foux (FO)

I. BILAN SUPERMARCHES PAR MME NINA FONDARD

a. Formations internes : 77% (dont 290 futurs encadrements)
Par métier pour 1 mise à niveau, du perfectionnement.

b. Formations externes : 23%, la majorité dédiée aux secouristes & hygiène.
IPG : 675 actions dont la conduite d'entretien pro

c. Budget formation :

De 2006 à 2007 = +5% (3 millions d'€)

Futur encadrement environ 40% du budget en 2007

En 2005 mise en place de l'école IGS qui prépare les directeurs adjoints en 2 ans.

d. Points clés pour 2007

⇒ Extension de l'offre pour les employés

⇒ Mise en place de panneaux d'affichages pour informer les salariés sur les formations disponibles.

Une demande à été faite à Mme Fondard pour connaître le bilan précis du DIF dans la formation, M. Massus annonce que les chiffres seront donnés lors du prochain CCE.

II. BILAN HYPERMARCHES PAR M. BOUJON

a. Bilan

⇒ 276 MJC formés en 2006, la majorité en non alimentaire

⇒ Formation « tous sur le pont » : 338 collaborateurs

⇒ L'ensemble de l'encadrement a été formé à la conduite de l'entretien individuel

⇒ 225 formations MT

⇒ Prévention & sécurité : volonté d'arriver à être autonome pour ces formations (ne plus dépendre d'organismes extérieurs)

Evolution de la formation = +17%

b. Orientation sur les MCJ et les apprentis

- c. *Métier fruits & légumes : axe stratégique.*
Ouverture de l'école des ventes à Grenoble pour la formation des Chefs de rayons et des seconds
- d. *DIF : 4934 demandes acceptées soit 86,5%. L'amplitude pour la collecte des demandes est étendue du 15/09 au 15/11, la réponse doit être donnée au 15/12 maximum.*

III. LA PROXIMITE

- a. *2006 : 7400 heures, surtout en management*
- b. *Orientation 2007 : renforcement des savoir faire, formation de formateur*
- c. *DIF 2007 :*
⇒ *Répondre aux exigences légales « projet partage »*
⇒ *Forte demande en gestion*

Intervention de Mme Martelin gérante, qui dénonce le problème d'organisation des demandes et la méconnaissance du DIF chez les gérants.

IV. DCF

L'objectif est de connaître le % de la formation continue dans les actions imputables.
Définition de DCF : il y a obligation de consacrer 1,60% à la formation continue dont :
0,20% au FONGECIF
0,50% à la professionnalisation
0,90% aux actions de formations spécifiques et ceci correspond au fond disponible pour DCF (10% de la masse salariale au FORCO)
La plus forte progression est chez les employés
Pas de demande pour la VAE

V. INSTITUT PIERRE GUICHARD

Filiales du groupe CASINO dédiées à l'individualisation des formations.
Développement des agréments (ex : le PCIE, passeport informatique européen), gestion de la formation
En 2006 = +30%

Souhait d'une implication plus forte de la direction générale sur la formation.

Formation en alternance pour 2006 + 9,50%

- ⇒ *Adjoint de directeur : 204*
⇒ *Stagiaires : 597*
⇒ *Apprentis : 505*
⇒ *Recrutement Casino Distribution : 709*